

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant des entretiens particuliers qui pourraient avoir eu lieu entre le ministre et le commissaire, mais cette réforme en est une à laquelle la GRC apporte son entière collaboration. Je ne vois aucun sujet de malentendu là-dedans. Il s'agit d'un petit service qui relèvera du ministre et coordonnera les constatations et les renseignements de diverses sources, soit la GRC, l'armée et les effectifs policiers provinciaux du Canada. Cette réforme me paraît très sensée.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Le premier ministre n'ignore pas, je pense, que la GRC s'occupait de la sécurité. Je vais formuler ma question succinctement. La GRC ou le commissaire ou encore quelque autre organisme ayant des responsabilités en matière de sécurité étaient-ils d'accord sur la création par le gouvernement actuel d'un service distinct chargé de la sécurité?

Le très hon. M. Trudeau: Ici encore, il y a, je pense, un malentendu. Il ne s'agit pas d'un service de sécurité distincte, comme le député semble le penser. Il s'agit d'un organisme restreint de coordination dont l'objet est d'assurer que le ministre et le cabinet obtiennent des informations de diverses sources aussi bien que de la GRC, afin que le gouvernement soit mieux renseigné sur les éléments d'information dispersés dans les divers services ministériels. J'ai mentionné la défense, la GRC et les divers effectifs gouvernementaux et municipaux de police. Si nous n'avions pas un tel organisme, l'opposition aurait raison, je pense, de nous blâmer de ne pas assurer la coordination de nos informations.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire maintenant qui dirigera ce service spécial?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je viens de dire qu'il ne s'agissait pas d'un service, donc personne n'en aura la direction.

M. Woolliams: Qui le dirigera?

Le très hon. M. Trudeau: Qui va diriger le non-service, monsieur l'Orateur? Un non-directeur.

LA FORCE DE SÉCURITÉ CIVILE—LE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ PERMANENT

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question complémentaire au premier ministre? Comme la déclaration à ce sujet—quelle qu'elle soit—a été divulguée après que les prévisions budgétaires eurent été soumises au comité et fait l'objet d'un rapport à la Chambre, le très honorable député serait-il prêt à présenter une motion à la Chambre pour renvoyer cette question au comité de la justice et des questions juridiques afin d'exposer les malentendus et de divulguer les noms de tous les non-directeurs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Si je le faisais, les députés encourageraient quand même ces malentendus, j'en suis sûr.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si la réponse à une

question précédente veut dire que le solliciteur général dirigera ce groupe dans son ministère?

Des voix: Oh, oh!

QUÉBEC—VOLS D'ARMES ET DE DYNAMITE—DISCUSSION AVEC LE MINISTRE PROVINCIAL DE LA JUSTICE

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable ministre de la Justice une question connexe à celle que l'on vient de discuter.

Au cours de l'été, il a été rapporté à plusieurs reprises que des vols d'armes et d'objets de toutes sortes, comme de la dynamite et des choses de ce genre, ont été commis dans la province de Québec. Est-ce que le ministre fédéral de la Justice a été en communication avec son homologue québécois afin de découvrir les auteurs de ces vols et, par le fait même, de découvrir dans quel but ils ont été commis?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est plutôt le solliciteur général qui est responsable de la Gendarmerie royale.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—ON DEMANDE QUE L'AIDE FINANCIÈRE SOIT CONTINUÉE

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné le succès du programme «Perspectives-Jeunesse», le ministre voudrait-il dire s'il étudie la possibilité de continuer à accorder l'aide financière du gouvernement pour certains de ces programmes?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Il n'est pas question, monsieur le président, de continuer l'aide financière au delà de la saison d'été pour laquelle le programme était conçu. Aucune sorte de prolongation de subventions au delà de la saison n'est prévue dans le projet.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA PRÉSENTATION D'UN RAPPORT

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État. Comme le bureau du ministre a été ou est saisi d'un nombre considérable d'enquêtes, d'études et de rapports que divers projets de Perspectives-Jeunesse ont réalisés à travers le pays, le ministre peut-il dire quand il sera prêt à faire une déclaration définitive et à annoncer ce qu'il adviendra des travaux accomplis par les jeunes gens de diverses couches sociales ces derniers mois?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Selon toute probabilité, monsieur le président, au début ou au milieu d'octobre.